AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée, Marie-France Matteau, directrice générale et secrétaire-trésorière de la susdite municipalité, que :

Le Conseil municipal de Wentworth-Nord se prononcera, lors de sa prochaine session régulière, sur la demande de dérogation mineure DM 2020-0143.

Cette session qui sera publique ou à huis clos, se tiendra le 17 juillet 2020 à 19h00 au Centre communautaire de Laurel, situé au 3470, route Principale à Wentworth-Nord.

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE 2020-0143

Lot 5 939 427 du cadastre du Québec / 1742, rue Georges (Lac Wentworth)

Nature de la demande :

Autoriser la construction d'un quai privé sur un terrain riverain construit d'une largeur de 12,19 mètres au lieu de posséder une largeur minimale de 15 mètres en raison que le lot concerné bénéficie d'un droit acquis quant à sa largeur.

Dispositions réglementaires affectées :

Règlement n° 2017-498, article 156 (Quai privé sur un terrain construit) : Un quai peut être autorisé sur un lot riverain construit d'une largeur inférieure à 30 mètres, mais jamais intérieur à 15 mètres, si le lot bénéficie de droits acquis quant à sa largeur.

CONSIDÉRANT LES CIRCONSTANCES PARTICULIÈRES CAUSÉES PAR LE CORONAVIRUS (COVID-19) ET LE FAIT QU'IL EST POSSIBLE QUE LA SÉANCE DU CONSEIL SE TIENNE À HUIS CLOS, QUICONQUE EST INTÉRESSÉ PAR CETTE DEMANDE PEUT SE FAIRE ENTENDRE AUPRÈS DU CONSEIL PAR COURRIEL À secretariat@wentworth-nord.ca , AVANT 16 HEURES, LE 17 JUILLET 2020.

Donné à Wentworth-Nord, ce 2e jour du mois de juillet deux mille vingt.

Marie-France Matteau
Directrice générale et secrétaire-trésorière.

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant trois copies aux endroits désignés par le conseil entre 8 h 30 et 17 h, ce 2e jour du mois de juillet deux mille vingt.

Marie-France Matteau
Directrice générale et secrétaire-trésorière.